

# Filière : Maintenance des véhicules



**Sigle :** VOIPAR

**Option :** Voitures particulières

**Niveau :** Bac Pro

**Prérequis :**

**Débouchés :**

Les titulaires de la spécialité maintenance des véhicules option voitures particulières (MV) peuvent intervenir dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs ou qui traitent les véhicules toutes marques ; dans les services de maintenance des entreprises de transport ou de flottes de véhicules de type voiture particulière.

**Description :**

Les titulaires du bac pro Maintenance des véhicules exercent leur activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des véhicules et, selon l'option, dans les domaines des voitures particulières, des véhicules de transport routier ou des motos. Ils ou elles peuvent intervenir dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs ou qui traitent les véhicules toutes marques ; dans les services de maintenance des entreprises de transport ou de flottes de véhicules. Selon la structure qui l'emploie, les titulaires du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules exercent leurs activités individuellement ou au sein d'une équipe pour réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective ; effectuer des diagnostics sur les véhicules ; réceptionner et restituer le véhicule ; participer à l'organisation de la maintenance.

---

### **Qualité et compétences :**

Le bac pro maintenance des véhicules option voitures particulières forme à la maintenance périodique, au diagnostic, à la maintenance corrective, à la réception-restitution du véhicule de type voiture particulière et à l'organisation de la maintenance.

Pour assurer la maintenance périodique, les élèves apprennent comment effectuer les contrôles définis par la procédure ; remplacer les éléments, les sous-ensembles, les produits et ajuster les niveaux ; effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance. Pour établir un diagnostic, ils doivent être capable de confirmer et constater un dysfonctionnement, une anomalie ; d'identifier les systèmes, les sous-ensembles, les éléments défectueux dans le but de proposer des solutions correctives.

Pour assurer la maintenance corrective, les élèves apprennent à remplacer et réparer les éléments, les sous-ensembles et à les régler et paramétrer.

Pour se former à la réception-restitution d'un véhicule, ils ou elles se familiarisent avec la prise en charge et la restitution d'un véhicule avec proposition d'une intervention complémentaire ou obligatoire. Ils ou elles doivent aussi savoir comment compléter l'ordre de réparation et préparer une estimation